

# CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L. 6353-2 et R. 6353-1 du Code du travail)

Organisme de Formation	Bénéficiaire
<p><b>INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE SASU</b></p> <p>Etablissement / Centre de :</p> <p><b>MONTOIR DE BRETAGNE</b></p> <p>Représentée par :</p> <p>MOULINIER François Directeur Général Institut de Soudure Industrie</p> <p>Numéro de déclaration d'activité :</p> <p>11 93 02229 93</p> <p>(Ci-après dénommé « l'Organisme de Formation »)</p>	<p><b>INTERIM QUALITE FR</b></p> <p>71 Rue Henry Gautier</p> <p>44550 MONTOIR DE BRETAGNE</p> <p>Représentée par</p> <p>Numéro SIRET :</p> <p>49280090900037</p> <p>(Ci-après dénommé « le Bénéficiaire »)</p>

Entre les parties nommées ci-dessus est conclue une convention de formation professionnelle, en application de l'Article L. 6353-1 et L. 6353-2 du Code du travail pour le(s) stagiaire(s) suivant(s):

- **TAYLOR Marcus**

(Ci-après dénommé individuellement « le Stagiaire » et collectivement « les Stagiaire(s) »)

## ARTICLE 1. OBJET

En exécution de la présente convention, le Bénéficiaire entend faire participer le ou les stagiaires à l'action de formation professionnelle organisée par l'Organisme de Formation et intitulée :

**« PROCÉDE DE SOUDAGE à l'Arc avec Electrodes Enrobées (AEE) : Souder bout à bout en positions des tôles d'acier d'épaisseur  $\geq 3\text{mm}$  et  $\leq 12\text{mm}$  (Perfectionnement) »**

### Institut de Soudure Industrie

Siège social : Bâtiment Renan - 45, rue des 3 Sœurs - 93420 VILLEPINTE  
Adresse postale : 45, rue des 3 Sœurs - CS 40009 - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX  
Tél. +33 1 49 90 36 00 - [www.isgroupe.com](http://www.isgroupe.com)

SAS au capital de 9 943 915 € - RCS BOBIGNY 414 728 964  
APE 71.20B - SIRET 414 728 964 00837 - TVA intracommunautaire FR11 414 728 964

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que notre offre de formation actualisée sur <https://formation.isgroupe.com/fr/>

## ARTICLE 2. DISPOSITIONS FINANCIERES

### 2.1. Prix

En contrepartie de la participation du(es) Stagiaire(s) à l'action de Formation, le Bénéficiaire s'acquittera du prix de la formation fixé par stagiaire pour la totalité de l'action de Formation.

Le cas échéant, la TVA sera appliquée au taux en vigueur au moment de la facturation.

Intitulé de la prestation	Type de tarification	Coût unitaire HT	Quantité	Coût global HT	Taux de TVA
Lecture de plan Formation : N1 Port du harnais travail en hauteur Elingage ARI et jointage	Forfait	1 150,00 €	1.00	1 150,00 €	20 %
Frais de dossier	Forfait/Pers.	19,00 €	1.00	19,00 €	20 %
Passage de qualification EN ISO 9606-1 111 P BW FM1 B t12 PF bs 111 P BW FM1 B t12 PE bs 111 P FW FM1 B t10 PB sl	Forfait/Pers.	355,50 €	1.00	355,50 €	20 %
Formation AEE 111 P2-1 P2-2 P2-3	Heure/Pers.	20,82 €	119.00	2 478,00 €	20 %

	Hors Taxe	TVA	TTC
Total	<b>4 002,50 €</b>	<b>800,50 €</b>	<b>4 803,00 €</b>

### 2.2 Modalités de prise en charge

Une facture sera adressée au Bénéficiaire et/ou à l'Organisme Financeur selon la répartition indiquée en fonction de l'échéancier de paiement suivant :

Payeur	Intitulé	Déclencheur	Taux	Coût HT
INTERIM QUALITE FR	Formations diverses Commande : CMD-038367	Réalisé	100.00	1 150,00 €
INTERIM QUALITE FR	Frais de dossier Commande : CMD-038367 Participant : TAYLOR Marcus Session : S-36521 du 20/04/2026 au 15/05/2026	Réalisé	100.00	19,00 €
INTERIM QUALITE FR	Passage de qualification EN ISO 9606-1 111 P BW FM1 B t12 PF bs 111 P BW FM1 B t12 PE bs 111 P FW FM1 B t10 PB sl Commande : CMD-038367 Participant : TAYLOR Marcus Session : S-36521 du 20/04/2026 au 15/05/2026 Date du 20/04/2026	Théorique	100.00	355,50 €
INTERIM QUALITE FR	Formation AEE 111 P2-1 P2-2 P2-3 Commande : CMD-038367 Participant : TAYLOR Marcus Session : S-36521 du 20/04/2026 au 15/05/2026 Date du 21/04/2026	Théorique	100.00	2 478,00 €

#### Institut de Soudure Industrie

Siège social : Bâtiment Renan - 45, rue des 3 Sœurs - 93420 VILLEPINTE  
Adresse postale : 45, rue des 3 Sœurs - CS 40009 - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX  
Tél. +33 1 49 90 36 00 - www.isgroupe.com

SAS au capital de 9 943 915 € - RCS BOBIGNY 414 728 964  
APE 71.20B - SIRET 414 728 964 00837 - TVA intracommunautaire FR11 414 728 964

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que notre offre de formation actualisée sur <https://formation.isgroupe.com/fr/>

### ARTICLE 3. ACTIONS CONCOURANT AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

#### 3.1. Disposition

En application de l'Article L.6313-1 du Code du travail, les dispositions relatives à la formation professionnelle sont:

- TAYLOR Marcus

#### 3.2. Programme de formation (Joint en annexe)

Le programme de l'action de Formation, les prérequis ainsi que les moyens pédagogiques mis en œuvre, les objectifs et les modalités de déroulement et de sanction de la formation (évaluation des acquis) sont indiqués en Annexe de la présente convention.

### ARTICLE 4. ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

#### 4.1. Modalités de formation

L'action de cette Formation est réalisée en : **Présentiel**

#### 4.2. Dates de formation

L'action de Formation aura lieu du **20/04/2026** au **15/05/2026**, à l'adresse suivante : 27 Boulevard CADREAN , 44550, MONTOIR DE BRETAGNE (21/04 : FOSEC DONGES – 22/04, 24/04, 28/04 (matin) et 15/05 : ALEO TRIGNAC)

#### 4.3. Durée de la formation

La durée de l'action de formation est fixée 119:00 heures soit 17.00 jours par stagiaire.

Pour les formations contenant du e-learning, cette durée est estimative et donnée à titre indicative.

La durée effective de la formation est disponible sur la plateforme e-learning.

#### 4.4. Effectif

L'action de Formation est organisée pour un effectif minimum de **1** stagiaire.

#### 4.5. Formateurs

L'action de Formation est dispensée par le(s) formateur (s) suivant(s) :

- PICHEREAU Adrien
- GUILLEMANT Thomas

En cas d'empêchement, l'organisme de formation se réserve le droit de substituer au formateur désigné ci-avant, un formateur disposant des compétences équivalentes.

### ARTICLE 5. ENGAGEMENT DU BENEFICIAIRE

Le Bénéficiaire s'engage à s'assurer de la présence du(es) Stagiaire(s) aux dates, lieux et heures prévus ci-dessus.

Le Bénéficiaire qui contracte avec l'Institut de Soudure reconnaît avoir une parfaite connaissance des Conditions Générales de Ventes et s'y soumettre sans réserve.

Le stagiaire venant dans les centres de formation du Groupe Institut de Soudure reconnaît avoir une parfaite connaissance du règlement intérieur.

Ces documents sont consultables sur le site [formation.isgroupe.com](http://formation.isgroupe.com)

### ARTICLE 6. SANCTIONS DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de Formation et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de celle-ci.

### DATE D'ENTREE EN VIGUEUR

La présente convention prend effet à compter de sa signature par le Bénéficiaire.

**Dans le cas où la convention n'est pas retournée à l'Organisme de Formation dans les 5 jours ouvrés à compter de sa date de réception par le Bénéficiaire, l'Organisme de Formation se réserve le droit d'annuler l'inscription à la formation, sans que cela ouvre droit au bénéficiaire à une quelconque indemnité.**

Fait en deux exemplaires originaux, à 27 Boulevard CADREAN , 44550, MONTOIR DE BRETAGNE, le 14/04/2026

**Pour l'Organisme de formation**

MOULINIER François  
Directeur Général



**Pour le Bénéficiaire**

Nom et qualité du signataire

GROUPE IP  
230 Rue Pierre Duhem  
13290 AIX-EN-PROVENCE  
SARL au Capital de 533 450 €  
RCS AIX 512 839 002

Cachet et signature

#### Institut de Soudure Industrie

Siège social : Bâtiment Renan - 45, rue des 3 Sœurs - 93420 VILLEPINTE  
Adresse postale : 45, rue des 3 Sœurs - CS 40009 - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX  
Tél. +33 1 49 90 36 00 – [www.isgroupe.com](http://www.isgroupe.com)

SAS au capital de 9 943 915 € – RCS BOBIGNY 414 728 964  
APE 71.20B – SIRET 414 728 964 00837 – TVA intracommunautaire FR11 414 728 964

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que notre offre de formation actualisée sur <https://formation.isgroupe.com/fr/>

## Annexe : Programme de formation

« PROCÉDE DE SOUDAGE A L'ARC AVEC ELECTRODES ENROBEES (AEE) : SOUDER BOUT A BOUT EN POSITIONS DES TOLES D'ACIER D'ÉPAISSEUR ≥ 3MM ET ≤ 12MM (PERFECTIONNEMENT) »

### Public concerné

Public sachant souder à plat en AEE des tôles d'acier d'épaisseur ≥ 3mm et ≤ 12mm

### Prérequis

Savoir Souder à plat en AEE des tôles d'acier d'épaisseur ≥ 3mm et ≤ 12mm  
Ou  
Avoir suivi la formation AEE1ACIER

### Objectif

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Expliquer les principes et la technologie élémentaire du procédé de soudage à l'électrode enrobée
- Rédiger un DMOS
- Lister et d'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité liées à une opération de soudage
- Effectuer des assemblages soudés bout à bout en position en AEE de tôles d'acier d'épaisseur ≥ 3mm et ≤ 12mm (enrobage à définir : rutile ou basique)

### Moyens Pédagogiques

- Formation individualisée : une pédagogie par objectifs est mise en œuvre
- Formation articulée entre théorie et travaux pratiques suivant une progression de difficultés en cabine de soudage et/ou en environnement reconstitué
- Formation animée et encadrée par des formateurs habilités et experts dans leur domaine
- Suivi des acquis à chaque étape
- Evaluation intermédiaire débouchant sur une éventuelle redéfinition de la durée et des objectifs initialement fixés

### Contenu

#### COURS THÉORIQUES

- Principaux domaines d'application du procédé
- Installation du poste et des pièces à souder et principe de base du procédé
- Principes d'hygiène et sécurité
- Exemple d'application type
- Défauts types, moyens de les éviter et bases de l'examen visuel
- Rédaction d'un DMOS

#### TRAVAUX PRATIQUES EN CABINE DE SOUDAGE

- Prise en main des cabines individuelles et/ou de l'environnement reconstitué
  - Réalisation de soudure au procédé AEE :
    - Bout à bout en montante (PF)
    - Bout à bout en corniche (PC)
    - Bout à bout au plafond (PE)
  - Synthèse finale remise à l'état initial du poste de travail
- MATÉRIAUX TRAVAILLÉS**
- Aciers non alliés (exemple : type S235 JR)

### Sanction de la formation

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de Formation et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de celle-ci.

#### Institut de Soudure Industrie

Siège social : Bâtiment Renan - 45, rue des 3 Sœurs - 93420 VILLEPINTE  
Adresse postale : 45, rue des 3 Sœurs - CS 40009 - 95926 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX  
Tél. +33 1 49 90 36 00 - www.isgroupe.com

SAS au capital de 9 943 915 € - RCS BOBIGNY 414 728 964  
APE 71.20B - SIRET 414 728 964 00837 - TVA intracommunautaire FR11 414 728 964

Retrouvez toutes les informations utiles ainsi que notre offre de formation actualisée sur <https://formation.isgroupe.com/fr/>